

Compte-rendu du Conseil Municipal du 8 février 2022

Monsieur le Maire a ouvert la séance et constaté la présence du quorum. Isabelle HENRY a donné pouvoir à Maitena DIRIBARNE, Xavier PIERRE à Simone PARIS.

Thierry POUSSON est absent.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 14.12.2021 est adopté à l'unanimité.

1. Subvention Nafarroan Gaindi -Collège de la Citadelle

Le Collège de la Citadelle par le biais de ses professeurs de basque et de musique a pour projet d'organiser un voyage (3 jours) de 33 élèves bilingues à Estella au Collège Alde dans le cadre du jumelage Saint-Jean-Pied-de-Port- Estella

Budget du projet 6000 €

Demande de financement du coût du transport à hauteur de 1530 €

Voté à l'unanimité,

Monsieur le Maire a demandé à l'équipe pédagogique de se rapprocher du Collège Mayorga afin d'envisager la pérennisation de ce projet pour les années futures.

2. Réaménagement Avenue Renaud : Demande DETR

Le réaménagement de l'avenue Renaud prévu à la suite des travaux de renouvellement des réseaux AEP

Budget de 630.000€

Demande DETR 40 % de la partie éligible,

2 tranches sont prévues

- 1^{ère} tranche en partie haute : depuis la départementale jusqu'à Florenia – zone de rencontre sans bus ni camion,
- 2^{ème} tranche de Florenia jusqu'au giratoire de la gare

Martin pose la question : « comment faire une zone de rencontre avec des bus qui passent par le haut de l'avenue pour aller au collège de la Citadelle » ;

Réponse : la CAPB a vu avec les transporteurs, il est possible de mettre en place un autre circuit sans passer par cette portion temporairement pendant les travaux, puis définitivement,

Ce n'est pas finalisé mais c'est la demande de la mairie.

Voté à l'unanimité,

3. Aménagement espace récréo-ludique : demande DETR

Budget de 600.000 €

10% de fonds de concours Garazi Baigorri de la CAPB

Demande d'un financement de 40 % à la DETR

Voté à l'unanimité,

4. Autorisation dépenses d'investissement avant approbation du budget primitif

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager des crédits, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2021 (soit 171.150 €) dans l'attente du vote du budget 2022.

Voté à l'unanimité, 4 abstentions Maitena DIRIBARNE, Isabelle HENRY, Mattin ETCHEVERRY, Xabi LARRE.

5. Questions diverses

Secrétaire de Séance Pascale Etchegoin Urruty